

## Nouvelles du quartier au 1<sup>er</sup> Décembre 2015

Chères et chers habitantEs du quartier,

## 3548

C'est le chiffre affiché à ce jour par le compteur automatique sur le <u>site-web du quartier de la Tambourine</u>. Il correspond au nombre de jours qui se sont écoulés depuis que le Conseil d'État a décidé en 2005 de réviser **le PLQ** - plan d'aménagement contraignant - de notre quartier.

Fin mars de cette année le Conseiller administratif (CA) M. Nicolas Walder, responsable de l'urbanisme de la Commune de Carouge, a présenté lors de l'Assemblée générale de notre association des habitants les grandes lignes du PLQ révisé. Le soulagement était général. Le calendrier annoncé paraissait raisonnable : Enquête publique en avril et vote au Conseil municipal de Carouge en début septembre.

L'enquête publique a effectivement démarré le 10 avril et le 2 mai notre association a envoyé <u>ses observations</u> et demandes à la Direction de l'urbanisme de l'État de Genève.

Depuis nous attendons. Renseignements pris à la Commune, la situation se présenterait ainsi. Le PLQrévisé est prêt depuis longtemps, mais le Conseiller d'État (CE) du département des finances refuse de donner son aval. Le nombre de mètres carrés constructibles inscrit dans le PLQ révisé est diminué par rapport à celui encore en vigueur. C'est le résultat du compromis conclu en mars 2013 entre les habitants du quartier et les Hautes Ecoles. Les habitants souhaitaient obtenir un garantie que le quartier ne soit pas encore plus densifié à l'avenir. Renoncer à des droits à bâtir signifie sortir du bilan de l'État une somme importante, on parle de plusieurs millions. Au moment où la majorité du parlement cantonal exige du gouvernement des économies sans vouloir augmenter les recettes, il semble difficile de trouver un accord entre les deux chefs de département : le CE Hodgers pour l'urbanisme, qui soutient le compromis, et le CE Del Bosco pour les finances, qui ne veut renoncer à un droit à bâtir ! La Commune dit tout faire pour débloquer la situation. Elle envisage même d'offrir des compensations ou des concessions sur d'autres dossiers traités avec l'État.



Dès que le PLQ révisé sera accepté par le Conseil d'État **l'aménagement de l'extérieur du quartier** pourra être entrepris. Mais avant de commencer ces travaux, il faut d'abord se mettre d'accord sur le type d'aménagement souhaité. Quelle place centrale, quel cheminement pour les piétons et les deux roues, quel genre de mobilier urbain, quelles places de jeux, etc. ? Un groupe d'architectes sera mandaté pour organiser les discussions entre la HES, l'Uni et les habitants afin d'arriver à un projet cohérent et acceptable pour tous. La Commune et l'État nous ont assurés, par courrier, qu'une véritable concertation aurait lieu: le département de l'urbanisme du CE Hodgers le 28 septembre, la Commune de Carouge par le CA Walder le 1. juillet 2015). Les autorités préfèrent un mandat ouvert plutôt qu'un concours d'architectes qui nous oblige à choisir parmi des options présentées sans que les habitants puissent intervenir dès le début du processus.



Cet automne des habitants du quartier ont lancé une pétition adressée au Département de la sécurité pour qu'une solution soit trouvée au **parking sauvage**. C'est un fléau et ça dure depuis des années. La réponse des autorités à ce problème est toujours la même : La police cantonale ne peut pénaliser les contrevenants, car le terrain est un terrain privé (même si le propriétaire est l'État) et les étudiants le savent pertinemment, car ils se font enlever les «bûches». D'autre part, la police municipale n'a pas le droit d'intervenir sur un terrain qui ne fait pas partie du domaine public de la Commune. Dans l'immédiat, il a été promis de remettre les potelés enlevés (exemple : la descente vers l'entrée du chantier HEG, respectivement vers le garage souterrain des immeubles roses) et de poser des chaînes avec des panneaux d'interdiction de stationner (exemple : devant le bâtiment F des HEG). La solution définitive ne peut être trouvée avant que le terrain privé de l'État passe en domaine public, géré par la Commune. Ce passage est discuté depuis des années et notre association le met en avant dans toutes les requêtes qu'elle adresse aux autorités. Mais, ce passage implique un changement de propriété. La commune deviendrait le nouveau propriétaire. Conséquence : l'État serait contraint de sortir de son bilan les quelques millions que vaut ce terrain. (Voir plus haut.)

(a)

Le **nouveau bâtiment des HEG** sera rendu au propriétaire mi-décembre et il fonctionnera comme lieu d'enseignement et de recherche à partir de la rentrée en février 2016. La cafétéria au rez ouvrira à ce moment. Elle sera ouverte au public. L'ancienne cafétéria dans le bâtiment A sera fermée à la fin de l'année. Les deux derniers étages du bâtiment F, au nord des PPE, accueilleront la direction générale des HES-Genève qui est actuellement logée au Lignon.

Le nouveau parking souterrain du bâtiment, accès sous l'immeuble de la CPEG (ex-CIA), offre 75 places de stationnement. A l'entrée, les automobilistes sont avertis que ces places sont réservées aux abonnés! Depuis qu'il est question de ce parking, il y a un consensus entre la Direction de l'urbanisme de l'État, de la Commune et l'association des habitants que ce parking soit un parking d'accès public. L'AQT est donc intervenue auprès de la Commune qui a confirmé la justesse de notre point de vue et exige de l'État qu'il clarifie la situation avant que des habitudes s'installent qui seront difficiles à modifier une fois le PLQ entré en force. Dans un courrier du 17 novembre, la Commune demande qu'un usage mutualisé soit imposé à la HEG.

Des contacts ont été aussi pris avec *Mobility* pour que soit étudié la possibilité de stationnement d'une ou plusieurs voitures en partage dans ce parking souterrain.

(a)

En ce qui concerne les deux **bâtiments utilisés par l'Université**, c'est le statut quo. L'Université attend comme nous que le Conseil d'État prenne une décision relative au PLQrévisé. Les sciences de l'environnements sont parties pour des nouveaux bâtiments au boulevard Carl-Vogt et leur ancien bâtiment, le D, est fermé et vide!

**Terrain de l'UNI**. Pendant les deux premières semaines de juin, les projets d'aménagement de la parcelle ont été exposés à Uni-Dufour. Le <u>projet gagnant</u> avec les changements demandés par les deux propriétaires, l'Université et la Fondation immobilière de la ville de Carouge, sera prochainement présenté au grand public. L'Uni et la Fondation ont promis à l'AQT de l'intégrer aux futures discussions sur l'aménagement de cet important projet d'urbanisation.

(a)

Et enfin, l'AQT vous invite à réserver la date du samedi 23 janvier 2016 pour sa traditionnelle raclette à la Maison de quartier.

Avec nos meilleurs vœux pour cette fin d'année.

Pour le comité de l'AQT Armin Murmann

Faites suivre ce mail à vos amis et voisins du quartier! Merci.